

Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

Comité Particulier de l'application : QB52 « Systèmes cloisons plaques de plâtre »

Président : M. Joël LATOUR, QUALICONSULT
Vice-Président : Augustine FERY CSTB
Secrétaire : Karima BOUSLAMA CSTB

	Membre titulaire, représentant de l'organisme						Membre suppléant, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)		
				date nomination +3 ans	date nomination+4 ans	date nomination +5 ans				date nomination +3 ans	date nomination +4 ans	date nomination +5 ans
Collège Fabricant * Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 à 3	NAVARRE	SNIP	11/02/2022				GUIHAUME	SNIP	11/02/2022			
	GUILLEN	PSP	11/02/2022									
Collège Utilisateurs / Prescripteurs Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 à 3	ARSANGER	QIOS	29/06/2023									
	LATOURE	QUALICONSULT	11/02/2022									
Collège Technique Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 à 3	FERY	CSTB	11/02/2022				PRAT	CSTB	11/02/2022			
	BLANCHARD	CSTB	11/02/2022									
Experts invités	MERTZ	CSTB	11/02/2022									
	CAILLOT	CSTB	11/02/2022									
	MERCIER	CSTB	11/02/2022									

(*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification

(**) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Composition nominative 03 approuvée le : 29/06/2023

Par le responsable d'application (nom, visa) : Augustine FERY

